

Envoyé en préfecture le 16/10/2025

Reçu en préfecture le 16/10/2025

Publié le

ID: 059-215906090-20250925-VDV20250925_003-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE VENDEVILLE

Séance publique du jeudi 25 septembre 2025

Président

Ludovic PROISY

Secrétaire de séance

Charline DECARNIN

Convocation envoyée le 19 septembre 2025

Lieu de séance : Salle Paul Buisine

Nombre de membres du Conseil Municipal : 19

Nombre de présents participants au vote : 12

Nombre de membres en exercice: 19

Nombre de procurations : 05

Membres présents :

Christelle **DELEPLACE**

Ludovic PROISY

Charline **DECARNIN**

Éric TIRLEMONT Vincent DELMER

Judith TERNIER

Yves MARTIN

Marie-Claire NAESSENS

Brigitte MAINGUET

DI

Olivier MORVAN

Denise **DUCROUX**

Maurice VANDEWALLE

Membres absents ayant donné procuration :

Fabrice VAN BELLE donnant pouvoir à Charline DECARNIN Isabelle CANDELIER donnant pouvoir à Christelle DELEPLACE Fabienne MEPLON donnant pouvoir à Denise DUCROUX Théo VANENGELANDT donnant pouvoir à Yves MARTIN

Aurélie MALAQUIN donnant pouvoir à Éric TIRLEMONT

Membre absent excusé:

Guillaume LIETARD

Membre absent :

Jorge DOS SANTOS

Le guorum est atteint, le Conseil Municipal peut valablement délibérer.

DELIBERATION | N°VDV20250925 03

Consultation du Conseil Municipal sur la demande d'affiliation volontaire du Syndicat mixte des ports intérieurs du canal Seine-Nord Europe au Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Nord (CDG 59)

M. LE MAIRE INFORME LE CONSEIL MUNICIPAL

VU le Code général de la fonction publique, relatif aux conditions d'affiliation volontaire au centre de gestion de la fonction publique territoriale ;

VU le décret relatif aux centres de gestion de la fonction publique territoriale ;

VDV20250925_03 N°3 - 1/2

VU le courrier du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territ l'avis de la commune sur la demande d'affiliation volontaire du **Syr canal Seine-Nord Europe**;

Envoyé en préfecture le 16/10/2025

Reçu en préfecture le 16/10/2025

Publié le ixte des ports interieurs du

ID: 059-215906090-20250925-VDV20250925_003-DE

VU la note explicative de synthèse présentée en séance ;

ET EXPOSE

Le Syndicat mixte des ports intérieurs du canal Seine-Nord Europe a formulé une demande d'affiliation volontaire au CDG 59.

Conformément à la réglementation, les collectivités et établissements déjà affiliés doivent être consultés avant toute décision d'acceptation par le conseil d'administration du CDG 59.

Il est rappelé qu'une opposition à cette demande ne peut être valablement formulée que :

- Par les deux tiers des collectivités et établissements affiliés représentant au moins les trois quarts des fonctionnaires concernés, ou
- Par les trois quarts des collectivités et établissements affiliés représentant au moins les deux tiers des fonctionnaires concernés.

Il est proposé au Conseil Municipal de :

• Émettre un avis [favorable / défavorable assorti de remarque] à la demande d'affiliation volontaire du Syndicat mixte des ports intérieurs du canal Seine-Nord Europe au CDG 59.

LE CONSEIL MUNICIPAL, CECI EXPOSÉ ET APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, DÉCIDE

- D'EMETTRE UN AVIS FAVORABLE à la demande d'affiliation volontaire du Syndicat mixte des ports intérieurs du canal Seine-Nord Europe au Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Nord (CDG 59);
- D'AUTORISER MONSIEUR LE MAIRE ou son représentant à transmettre la présente délibération au CDG 59.

La présente délibération sera transmise à la préfecture et consignée dans le registre des délibérations du Conseil Municipal.

SCRUTIN POUR: 17 CONTRE: 00 ABSTENTION: 00	SCRUTIN	POUR: 17	CONTRE: 00	ABSTENTION: 00
--	---------	----------	------------	----------------

Fait et délibéré en séance les, jour, mois et an, susdits.

Pour extrait conforme et rendue exécutoire par sa transmission en Préfecture du Nord

Le 09/10/2025

Le secrétaire de séance

Charline DECARNIN

Ludovic PROISY

VDV20250925_03 N°3 - 2/2